

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 01 avril 2022

Présents : Alain DOSSO – Rémi FOULON — Valérie BAILLEUX RAMEAU – Rémy DOSSO – Romaric FOULON – Didier RAIMBERT – Nadine RAIMBERT.

Absents / Excusés : Evert ARRIVE – Amélie FEUVRIER – Grégoire VENTURI

Pouvoirs: Eric MAITROT donne pouvoir à Didier RAIMBERT

Le maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2022. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque. Mme Nadine RAIMBERT est désignée secrétaire de séance.

Elections Présidentielles – Tours de garde :

Les tours de garde pour les élections Présidentielles du 10 et 24 avril sont établis comme suit :

- 08 h 00 à 10 h 15 :	Rémy DOSSO	Rémi FOULON
- 10 h 15 à 12 h 30 :	Romaric FOULON	Grégoire VENTURI
- 12 h 30 à 14 h 45 :	Eric MAITROT	Didier RAIMBERT
- 14 h 45 à 17 h 00 :	Amélie FEUVRIER	Nadine RAIMBERT
- 17 h 00 à 19 h 00 :	Evert ARRIVE	Alain DOSSO

Le Maire porte à la connaissance des Conseillers Municipaux la circulaire, du Ministère de l'Intérieur, relative à l'organisation matérielle et au déroulement de l'élection du Président de la République en matière sanitaire.

Réunion Halte équestre à Louesme :

Le Maire porte à la connaissance des Conseillers Municipaux le courrier de Monsieur François-Xavier Delerce, chargé de mission auprès du Parc National. Celui-ci remercie pour l'accueil qui lui a été réservé le 16/03/2022 en présence de M Rémi FOULON et Mme Nadine RAIMBERT.

Lors de ce rendez-vous, il a été défini l'endroit idéal pour placer une halte équestre sur le commune.

Il s'agit de la place qui supporte actuellement une plateforme entourée d'arbres.

Un plan d'implantation établi avec un géomètre nous sera présenté pour validation.

Dans un premier temps, l'idée d'y placer une barre d'attache pour les chevaux et éventuellement un panneau d'informations. Dans un second temps, un abri pourrait-être positionné.

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte de cette démarche sans opposition et souhaite que M Delerce soit convié à une prochaine réunion pour présenter le projet.

Réunion sur le projet du déploiement de la fibre optique :

M Rémi FOULON et Mme Nadine RAIMBERT, présents lors de la réunion qui s'est tenue, le 21 mars 2021, à 11 heures à Louesme, donnent le compte rendu, à savoir :

Il a été précisé que 4 poteaux seraient ajoutés sur la commune (près de l'arrêt de bus, rue de Vanvey, rue de la voie de Vulaines et rue de la tournelle). Les travaux doivent commencer au cours du second semestre 2022 ou du premier semestre 2023.

Le Conseil prend acte de ces informations et remercie les personnes présent à cette réunion.

Devis SICECO :

Le Maire présente le devis estimatif, établi par le SICECO, pour le remplacement de 25 points lumineux sur la commune avec un reste à charge de 6 670,53€.

Le Maire précise qu'il a demandé que le devis soit refait et afin de porter sur la totalité de l'éclairage public (environ 55 points). Le Conseil aura à se prononcer à la réception de celui-ci par une délibération.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information sans opposition.

Travaux d'entretien – VC dite du Chenois :

Le Maire demande que la commission des chemins puisse se réunir afin de définir les travaux à réaliser.

Après échanges avec les membres de la commission, il est retenu la date du 09 avril 2022 à 11 heures en mairie, les membres du Conseil Municipal qui souhaitent y participer sont également invités.

Tarifification de location de la salle :

Le Maire demande un contrôle plus strict lors de l'état des lieux au retour des clés de la salle (four, chaises, tables...).

La Présidente de la commission demande que les locations se fassent avec un minimum d'une semaine entre la date de réservation et la date de location et demande que les prix de la location pour les jeunes soient révisés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter ces remarques et modifie le prix des locations *comme suit :*

- *Tous jeunes du village de moins de 18 ans pourront louer la salle une fois dans l'année au prix préférentiel de 30 €, s'il souhaite la louer ensuite, une seconde fois dans l'année, le prix d'une location normal leur sera appliqué à savoir 50 €.*

Le Conseil Municipal fixe à la prochaine réunion l'étude des prix de location de la salle avec vaisselle.

Contrat groupe assurance statutaire :

Le Maire porte à la connaissance des Conseillers Municipaux d'un courrier signifiant une augmentation des taux des contrats d'assurances des risques statutaires.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition suivante :

Agents CNRACL : augmentation du taux de cotisation de 18% en 2022 sans changement de formule (remboursement 100% des indemnités journalières).

	2021	2022
<i>Franchise maladie ordinaire 10 jours</i>	4.92	5.81
<i>Franchise maladie ordinaire 15 jours</i>	4.55	5.37
<i>Franchise maladie ordinaire 30 jours</i>	4.06	4.79

Les franchises choisies par la commune ne seront pas modifiées.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

Devis KOESIO :

Le Maire présente un devis afin d'augmenter la puissance de l'ordinateur.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, d'accepter le devis de 210 € pour le passage de l'ordinateur de windows 7 vers windows 10 et augmenter la mémoire à 4 GO.

Courrier de Mme DOSSO aux Conseillers Municipaux :

M Rémi FOULON donne lecture du courrier de Mme Catherine DOSSO qui demande conformément au décret 2022-281 du 28 février 2002, à bénéficier d'une bonification indiciaire de 30 points d'indice majoré accordée aux agents exerçant les fonctions de secrétaire de Mairie dans les communes de moins de 2000 habitants. Cette indemnité porterait son salaire mensuel de 387 € à 419 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide 8 voix pour et 1 abstention d'accorder à Mme Catherine DOSSO la revalorisation de sa rémunération liée à la bonification indiciaire de 30 points d'indice majorés à compter du 1 mars 2022 ;

Informations et questions diverses :

- Autorisation de voirie pose d'un panneau de signalisation verticale : les travaux RD996 du PR 12+0888 au PR 13+0205 du 25/04/2022 au 20/05/2022
- Réunion travaux de SIVOM le 12 avril 2022 à 14 h15
- Réunion Dijon céréales à fixer dernière semaine d'avril un soir
- Contrôle des extincteurs le 13 avril à 9h30 pour les adhérents Groupama
- 8 mai (la commission des fêtes est en charge du repas et de l'information aux habitants.

La séance est levée à 22 h 15